



# **SNUipp 68-FSU**

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel : 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



**F.S.U.**

Fédération Syndicale Unitaire

**Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.**

**Lundi 11 juin 2012**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>**

## **SOMMAIRE**

- 1) Les mensonges de l'ancien Ministre de l'Éducation Nationale.**
- 2) Enquête « Aide personnalisée : opération vérité ». Les principaux enseignements.**
- 3) Mercredi 20 juin 2012 : CAPD.**
- 4) Groupe de travail du 4 juin 2012 : propositions d'affectation des temps partiels.**

### **1) Les mensonges de l'ancien Ministre de l'Éducation Nationale.**

La Cour des comptes montre que Luc CHATEL a dépassé les objectifs qui lui avaient été assignés en matière de suppressions de postes en 2011 et précise qu'en revanche, n'a pas été tenue la promesse de redistribution des économies réalisées en terme de revalorisation salariale. Décryptage

16 811, c'est le nombre de postes supprimés dans l'Éducation nationale en 2011 selon un récent rapport de la Cour de comptes sur l'exécution du budget de "la mission Enseignement scolaire". L'ancien ministre de l'Éducation nationale a donc fait mieux que l'objectif qui lui avait été assigné en matière de non-remplacement d'un enseignant sur deux portant à la retraite, puisque la commande était de "seulement" 16 000 suppressions d'emplois. Un grand bravo au bon élève de la classe, avec toutefois une réserve : la promesse de redistribution des économies ainsi réalisées sous la forme de revalorisation salariale n'a elle, pas été tenue.

De fait, et pour ce qui est du seul premier degré, ce sont 8 635 postes qui ont été supprimés pour 10 334 départs à la retraite. Un taux de 84 % de non-remplacement donc, en lieu et place des 50 % initialement prévus qui étaient déjà inacceptable. On se souvient qu'en revanche, Nicolas Sarkozy, alors président de la République, avait promis de reverser la moitié des économies réalisées par ces suppressions de postes sous la forme de revalorisation salariale pour les enseignants. De ce côté, l'empressement s'est avéré plus modéré selon la Cour des comptes. Sur les 404 millions d'euros d'économies, 157 millions ont été effectivement redistribués (soit 39 %).

Quoi qu'il en soit, **pour le SNUipp-FSU**, il est grand temps de redonner de l'air à une école asphyxiée toutes ces dernières années. **Le budget 2013 doit être celui du réinvestissement dans l'Éducation, pour les élèves et leurs enseignants.**

### **2) Enquête « Aide personnalisée : opération vérité ». Les principaux enseignements.**

**Huit enseignants sur dix ne sont pas ou sont peu satisfaits de l'efficacité de l'aide personnalisée (AP).**

Le profil des élèves concernés par l'aide personnalisée peut être différent : 70,4 % des enseignants prennent en charge des élèves avec des difficultés légères, 56,65 % ceux avec des difficultés lourdes également.

44,2% des enseignants jugent que certains élèves bénéficiant de l'aide personnalisée auraient besoin de RASED mais ne sont pas pris en charge.

**En somme, le dispositif entretient une confusion des genres sur la nature de l'aide :**

D'un côté, des difficultés « ordinaires » liées à l'acte d'apprendre pour lesquelles l'aide personnalisée peut proposer des remédiations passagères parfois utiles.

De l'autre, des difficultés spécialisées (attitude envers à l'activité scolaire, manque d'attention...) de la compétence (psychologique, rééducative, pédagogique) des seuls RASED, pour qui l'aide personnalisée est jugée sévèrement.

La suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2478>

### **3) Mercredi 20 juin 2012 : CAPD.**

Ordre du jour :

- intégration dans le corps des professeurs des écoles par liste d'aptitude
- mouvement 2012 - 2<sup>e</sup> phase
- divers.

Les maintiens, la nomination des temps partiels seront entérinés à cette CAPD.

A priori, l'Inspection Académique ne procédera pas à une opération informatique mais nommera manuellement les collègues restés(es) sans poste.

Afin de permettre aux délégués du personnel de suivre votre dossier, la **fiche syndicale** (<http://68.snuipp.fr/spip.php?article2455>) est à renvoyer au SNUipp-FSU ([snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)).

### **4) Groupe de travail du 4 juin 2012 : propositions d'affectation des temps partiels.**

Ce groupe de travail s'est attaché à nommer les personnes à temps partiels restées sans poste à l'issue du premier mouvement.

Voir les propositions (liste indicative) : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2480>

**Attention, il peut y avoir des changements de propositions et des erreurs de saisie.**

**Ces propositions seront entérinées lors de la CAPD du 20 juin.**

*Les collègues PES en 2011/2012 qui ont eu une proposition, doivent encore être certifiés (commission de certification : 4 juillet 2012).*

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**